

(12) BREVET D'INVENTION

- (11) N° de publication : **MA 42326 B1** (51) Cl. internationale : **E02D 29/14; E05C 3/12; E05B 35/00**
- (43) Date de publication : **31.01.2020**

(21) N° Dépôt : **42326**

(22) Date de Dépôt : **29.12.2015**

(30) Données de Priorité : **18.06.2015 CZ 20150408**

(86) N° de dépôt auprès de l'organisme de validation:EP15003681.2

(71) Demandeur(s) : **BERNDORF BÄDERBAU, s.r.o., Bystrice 1312 739 95 Bystrice Nad Olsi (CZ)**

(72) Inventeur(s) : **Cieslar, Rudolf**

(74) Mandataire : **M. MEHDI SALMOUNI-ZERHOUNI**

(54) Titre : **FERMETURE, NOTAMMENT POUR FERMER DES OUVERTURES DE CONSTRUCTION ET TECHNOLOGIQUES**

(57) Abrégé : Fermeture, en particulier pour la fermeture de construction et d'ouvertures technologiques, dont le principe consiste en ce que sur le côté inférieur du couvercle du trou de fermeture, un culbuteur est monté pivotant, dont la partie fonctionnelle en position fermée du couvercle repose sur l'élément opposé, qui est ancré dans le trou de fermeture. Le culbuteur est fixé de manière pivotante sur une goupille qui est ancrée au moyen de supports à la partie inférieure du couvercle. L'axe de l'axe, sur lequel est monté le culbuteur, peut être soit parallèle à l'axe longitudinal du trou de fermeture, soit perpendiculaire à celui-ci. Le culbuteur et la patte de culbuteur sont équilibrés par rapport à l'axe de sorte que la fermeture est maintenue en position fermée.

Revendications

1. Une fermeture, notamment pour fermer des ouvertures de construction et des ouvertures technologiques en plan horizontal et vertical, **caractérisée en ce que** sur une face inférieure d'un couvercle (10) d'une ouverture (1) laquelle doit être fermée, il y a un balancier (2) monté de manière tournante, étant pourvu par un bras (6) lequel en position ouverte s'appuie sur la face inférieure du couvercle (10) ainsi que sur une denture (7), tandis que sa partie fonctionnelle (8) s'appuie en position fermée du couvercle (10) sur le contre-élément (5) lequel est amarré dans l'ouverture (1) qui doit être fermée et le couvercle (10) est pourvu par un trou obturateur (12) au-dessus du bras (6) du balancier (2) pour obturer la fermeture et par un trou ouvrant (11) au-dessus du levier (9) du balancier (2) pour ouvrir la fermeture.
2. La fermeture, notamment pour fermer des ouvertures de construction et des ouvertures technologiques selon la revendication 1, **caractérisée en ce que** le balancier (2) est monté d'une manière tournante sur la cheville (3) laquelle est amarrée par des moyens de support (4) sur une face inférieure du couvercle (10).
3. La fermeture, notamment pour fermer des ouvertures de construction et des ouvertures technologiques selon la revendication 1, **caractérisée en ce que** le bras (6) du balancier (2) et la denture (7) du balancier (2) sont équilibrés en égard à la cheville (3) de la sorte que la fermeture reste en position obturée.
4. La fermeture, notamment pour fermer des ouvertures de construction et des ouvertures technologiques selon la revendication 3, **caractérisée en ce qu'un** ressort est assemblé avec la denture (7) du balancier (2) pour bloquer la denture (7) dans la position obturée.
5. La fermeture, notamment pour fermer des ouvertures de construction et des ouvertures technologiques selon la revendication 1, **caractérisée en ce qu'une** partie fonctionnelle (8) de la denture (7) du balancier (2) est inclinée pour former une liaison

de fermeture automatique avec le contre-élément (5) en position obturée de la fermeture.

6. La fermeture, notamment pour fermer des ouvertures de construction et des ouvertures technologiques selon les revendications 1 et 2, **caractérisée en que** l'axe de la cheville (3) sur laquelle le balancier (2) est monté est parallèle à l'axe longitudinale qui doit être fermée.